

**PENDANT LE BLACK FRIDAY, GARDONS A L'ESPRIT QUE
LA CONTREFAÇON C'EST BIDON !**

L'Union des Fabricants (Unifab) - association de promotion et de défense de la propriété intellectuelle, qui regroupe plus de 200 entreprises issues de tous les secteurs d'activité - **alerte les cyber consommateurs sur les dangers de la consommation de faux produits durant cette période qui marque un pic de consommation conséquent en touchant tous les secteurs d'activité, en France et dans le monde entier.**

Offres alléchantes et promotions hors du commun, constituent – pour cette journée placée sous le signe de la bonne affaire - une **aubaine pour des vendeurs peu scrupuleux** qui n'hésitent pas à abuser des consommateurs en leur vendant des contrefaçons, synonymes de dangers pour la santé et la sécurité, l'environnement, ainsi que l'économie. Le nombre total de transactions en ligne s'élève **en 2024 à 2,3 milliards, marquant une hausse de 8% par rapport à 2023**. Cette croissance illustre la popularité croissante des achats sur Internet et l'adoption continue du e-commerce par les consommateurs.

Ce réseau, prospère au niveau commercial, est donc devenu naturellement **le terrain de jeu favori des contrefacteurs, qui ont déjà dupé 34% des consommateurs en France et 37% des 15-24 ans**, leur faisant croire qu'ils achetaient un produit authentique alors que c'était une copie illicite, selon un sondage IFOP pour l'Inpi et l'Unifab.

Les résultats exceptionnels des **saisies de produits contrefaisants opérées dans les Etats membres de l'Europe**, qui s'élèvent à **plus de 152 millions de faux produits pour une valeur estimée à 3.4 milliards d'euros en 2023**, sont la parfaite illustration de ce phénomène grandissant et multisectoriel qui surfe sur les périodes et les tendances. En effet, Sur le podium des produits les plus saisis, on retrouve à quelques jours de Noël :

- **les jeux avec 45.9% du volume global des produits saisis**
- **les jouets avec 8.5%**
- **les CD/DVD enregistrés avec 7.8%**
- **les étiquettes et autocollants avec 6.5%**
- **les matériaux d'emballage avec 4.1%**

En plus d'être le symbole manifeste d'une arnaque sans commune mesure liée à la criminalité organisée et aux réseaux mafieux, elle est également à l'origine d'effets et de conséquences néfastes pour la santé, la sécurité, l'économie et l'environnement.

La contrefaçon est toujours synonyme de mauvaise surprise :

- la contrefaçon ne correspond jamais aux normes en vigueur pour préserver la santé des consommateurs : vous êtes malade,
- les matériaux utilisés pour fabriquer les faux produits sont bas de gamme et peu fiables, ils peuvent à tout moment se détériorer et nuire à son utilisateur : vous vous êtes mis en danger,
- les bénéfices perçus par la vente de ces produits illégaux servent à des activités mafieuses : vous avez financé des réseaux criminels,
- l'authenticité résulte d'un long processus de recherche et de développement. Issu de la création et de l'innovation, un article authentique est un gage de durabilité et de qualité : vous avez un faux produit cassé,
- la contrefaçon est à l'origine de la perte de 38 000 emplois en France et provoque 6.7 milliards d'euros de pertes de ventes directes et 1.34 milliards de recettes fiscales non perçues en France : vous avez appauvri l'Etat et perdu votre emploi,
- la contrefaçon dresse le constat d'un bilan carbone désastreux, notamment par la géographie lointaine et la fabrication et la multiplication des trajets pour brouiller les pistes, cette fabrication est à l'origine de déversements massifs de produits toxiques dans la nature : vous avez pollué.

La multitude de ces propositions illégales sur les plateformes de ventes en ligne, peut laisser présager d'un « **bon plan** » - surtout à l'approche des fêtes de fin d'année. Il est donc utile d'alerter les consommateurs de ce qu'implique cette consommation non responsable.

Les nouvelles tendances des pratiques usitées par les contrefacteurs sont également en cause. Lorsque l'on parle de « **DUPES** », de « **CLONES** » ou bien de « **PINGTIS** » ce sont **des produits, reprenant les codes des produits authentiques, dont certains ne respectent pas les normes en vigueur**. Outre la **concurrence déloyale** qui est perceptible, le profit de la notoriété d'un produit à l'égard d'un autre est périlleux, car on ne sait pas ce qui compose réellement ces produits.

Du côté des tendances, nous pouvons, également noter que les matériaux d'emballage, ainsi que les étiquettes et autocollants, sont parmi les produits de contrefaçon les plus saisis. Ils sont un indicateur de l'évolution de ces trafics vers une production nationale en assemblant des marchandises vierges avec leur marquage à l'intérieur de l'UE, pour passer inaperçus et éviter les retenues à la frontière de l'UE.

En 2023, la Douane a effectué la saisie de 20.48 millions de contrefaçons aux frontières françaises, dont plus de 30% ont été stoppés dans des petits colis en transit dans les centres de tri postaux, résultat d'achats en ligne. En d'autres termes, la période du Black Friday est une aubaine pour les contrefacteurs ! Ce chiffre représente à lui seul près de 15% du volume total des saisies européennes (qui se chiffre à plus de 150 millions de contrefaçons stoppées).

« Lors du Black Friday, les consommateurs sont la première cible des contrefacteurs. Il est donc essentiel de les informer sur les conséquences que la contrefaçon engendre sur la société toute entière. Faire l'acquisition d'une contrefaçon n'est jamais une bonne idée et peut avoir des répercussions dramatiques ! », déclare Christian Peugeot - Président de l'Unifab.

union des fabricants **unifab**



**LA CONTREFAÇON
C'EST BIDON**

En partenariat avec



Avec le soutien de

